

C'est une nouveauté de l'année 2017 : la Pévèle Carembault lance le chèque musique ! Il s'agit d'un accompagnement financier à destination des musiciens de moins de 19 ans du territoire. Chaque élève qui s'inscrira dans une école de musique labellisée recevra une aide de 20 euros sur le tarif de son inscription. Ces écoles sont au nombre de 13 (voir fin d'article). Le montant de l'aide passe à 40 euros si le musicien fait également partie d'une harmonie de la Pévèle Carembault (liste à retrouver en fin d'article).

Les chèques musique sont à retirer directement auprès des écoles de musique labellisées. Vous pouvez également les retrouver en mairie ou médiathèque (la distribution est en cours dans les mairies et médiathèques). Attention : le coupon est à utiliser avant le 31 octobre 2017 ! Pièces à fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation d'inscription à une harmonie (pour l'aide de 40 euros).

Pour plus d'informations, découvrez l'article complet sur l'accompagnement à l'enseignement musical de la Pévèle Carembault dans notre prochain journal Référence(S), distribué à partir du 29 juin dans votre boîte aux lettres.

Contact : Service Culture : 03 20 59 30 76.

Les écoles de musique labellisées

Les amis de la Musique d'Aix, l'Ecole de musique Florian Soufflet de Beuvry-la-Forêt, l'Harmonie L'Avenir de Camphin-en-Carembault, la Lyre Coutichoise de Coutiches, l'Ecole de musique municipale de Gondecourt, la Musicale de Landas, l'Ecole de musique Laurent Beaujard de Nomain, l'Ecole de musique municipale d'Orchies, l'Ecole de musique municipale d'Ostricourt, l'Ecole de musique municipale de Phalempin, l'Harmonie Les Amis Réunis de Pont-à-Marcq, la Musique de Saméon et l'Ecole de musique en Pays de Pévèle.

Les harmonies

L'Harmonie Fanfare l'Avenir d'Auchy-lez-Orchies, l'Harmonie municipale de Beuvry-la-Forêt, l'Harmonie municipale de Bourghelles, l'Harmonie l'Avenir Camphinois de Camphin-en-Carembault, la Lyre Coutichoise de Coutiches, l'Orchestre régional du Pévèle Mélantois de Cysoing, l'Union musicale de Gondecourt, la Monchelloise de Moncheaux, l'Harmonie municipale de Mons-en-Pévèle, l'Harmonie municipale de Mouchin, l'Harmonie Laurent Beaujard de Nomain, l'Orchestre municipal d'harmonie d'Orchies, l'Harmonie La Concorde d'Ostricourt, l'Harmonie municipale de Phalempin, l'Harmonie les Amis Réunis de Pont-à-Marcq, la Musique de Saméon, l'Harmonie municipale de Templeuve-en-Pévèle, la Fanfare La Concorde de Thumeries et l'Harmonie municipale de Wahagnies.

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CHÈQUE MUSIQUE PÉVÈLE CAREMBAULT
ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018 (à utiliser avant le 31 octobre 2017)

20€
École de musique
Valable pour l'inscription d'un élève de moins de 19 ans à une école de musique de la Pévèle Carembault labellisée (liste au verso)

40€
École de musique + harmonie
Valable si, lors de l'inscription à une école de musique labellisée, l'élève de moins de 19 ans justifie également d'une inscription à une harmonie de la Pévèle Carembault (liste au verso)

Nom - Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Commune de résidence :

Signature de l'élève :

Aide de 20 €

Aide de 40 €